

# LA NAVETTE CASAMONTOISE



CHIRASSIMONT  
2015

## INFOS PRATIQUES

### SECRETARIAT de Mairie

#### Horaires d'ouvertures au public

- Mardi au vendredi
  - de 8h30 à 11h30
- Samedi
  - de 9h30 à 12h00

#### Contact

- Tél : 04.77.62.43.31
- Fax : 09.79.09.49.54
- Email : [mairie.chirassimont@copler.fr](mailto:mairie.chirassimont@copler.fr)
- Sur RDV

Permanence de M. le Maire et ses adjoints  
Sur RDV

### AGENCE POSTALE

#### Horaires d'ouvertures au public

- Mardi au vendredi  
De 8h30 à 11h30
- Samedi  
De 9h30 à 12h00



#### Heure limite de dépôt de courrier

Lundi au vendredi : 12h00  
*Pas de départ le samedi*

### CRÉATION OU RENOUELEMENT CARTE D'IDENTITÉ

#### DOCUMENTS NECESSAIRES

- Ancienne Carte d'identité
- 2 photos d'identité non découpées
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 2 mois
- Livret de famille pour les personnes mineures



### LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE A LA HAUTE DEFINITION

**Cette évolution concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau.**

Avant cette date, il est nécessaire de s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :



Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD »



Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran soir sur la chaîne 7, ou la chaîne 57

*Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est nécessaire*



### RECENSEMENT MILITAIRE Bientôt 16 ans !

#### Pensez au recensement, c'est obligatoire

Les jeunes filles et jeunes gens de nationalité française qui atteignent leur 16<sup>e</sup> année doivent solliciter leur inscription en mairie sur les listes de recensement du service national **dans le courant de leur mois d'anniversaire.**

Munissez-vous de votre carte d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

### LOCATION DES SALLES



Pour connaître les tarifs et disponibilités des salles, merci de contacter :

#### *Salle d'animation rurale :*

Bruno Muzel 04 77 62 41 29

#### *Salle des associations & salle de réunion :*

Mairie 04 77 62 43 31

## Le Mot du Maire



En ce mois de décembre, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, période souvent propice au rassemblement des familles.

La loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République, a préoccupé les élus tout au long de l'année 2015. C'est une réorganisation sur laquelle nous avons des difficultés à nous faire entendre, nous percevons mal les effets positifs tant sur le plan du fonctionnement que sur celui des économies financières. Au-delà des périmètres qui sont en pleines mutations, nous avons des transferts de compétence qui devraient améliorer le mille feuilles, créer des économies, permettez-moi de douter, pratiquement tous les étages de décisions restent en place.

Un nouveau schéma de cohérence territoriale est en cours de discussion. Il est important de construire des communautés de communes à dimension humaine. Il faut donner les capacités de développement à nos zones rurales et répondre aux besoins de nos concitoyens. Les solutions venant des élus doivent être entendues, elles sont cohérentes.

La loi fixe un minimum de 15000 habitants par Communauté de Communes, la Région prévoit qu'il lui faut 30000 habitants pour être représentée dans ses commissions. Le projet du Préfet nous rattache à Roanne Agglo, soit plus de 125000 habitants, quelles seront les capacités de développement données à nos communes ? Face à ce projet qui ne nous correspond pas, les communautés : Vals d'Aix et Isable, Pays d'Urfé, et Copler rejoint par une majorité de Balbigny qui ne souhaite pas être regroupée sur St Galmier et Chazelles sur Lyon ont défini un projet de territoire sans ville centre dominante, avec un maillage respectant la ruralité et formant un ensemble de 36000 habitants. Nous souhaitons qu'au-delà de nous écouter le Préfet nous entende. La seule chose que nous défendons et qui doit l'emporter, c'est l'intérêt de nos concitoyens et de nos territoires sur le long terme.

Pour notre Commune en 2016 plusieurs projets vont aboutir.

L'installation du multiservices, le dossier est en cours d'études pour les subventions. La dernière session de la commission économique du Conseil Départemental devrait valider notre dossier. A partir de 2016 cette compétence sera du domaine de la Région. Pour le soutien du FISAC Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le commerce, nous sommes dans le cadre de l'appel à projet fixé par la loi pour 2015. Après validation par la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi, notre dossier a été transmis au Ministère du commerce et de l'artisanat, vive la décentralisation...

La rénovation de la place de l'église, projet inscrit dans le cadre du COCA, contrat communal d'aménagement avec le département de la Loire, se réalisera l'été prochain, nous avons privilégié un plan qui permet un maximum de stationnement, voir projet sur la page voirie.

Pour la dernière tranche assainissement, avec séparation des eaux usées des eaux pluviales, ainsi que la création d'une nouvelle station d'épuration à roseaux, le dossier est bien engagé et nous sommes inscrits sur la liste des communes prioritaires. Ces travaux seront en grande partie réalisés en 2016.

Notre population augmente, cette année nous avons accueilli une vingtaine de nouveaux habitants. Nous leur souhaitons à tous une bonne intégration, nous devons y contribuer et les inviter dans nos associations c'est un moyen naturel de nous connaître.

**Très bonne fin d'année à tous**

**Jean Paul JUSELME**

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

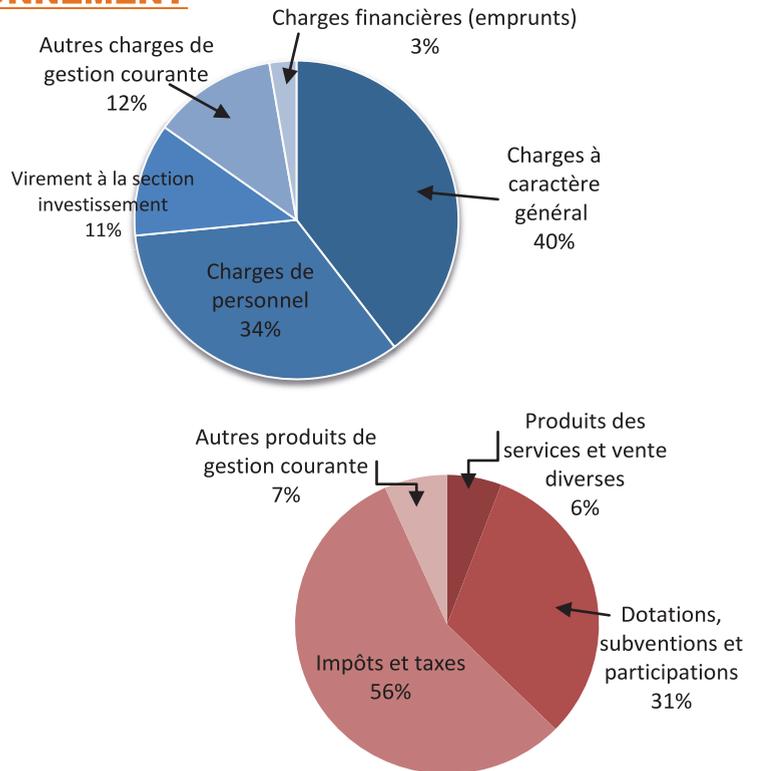
## LE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES :

Charges à caractère général	100 400 €
Charges de personnel	85 450 €
Virement à la section investissement	28 968 €
Autres charges de la gestion courante	31 478 €
Charges financières (emprunts)	6 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>253 096 €</b>

### RECETTES :

Produits des services, ventes diverses	14 700 €
Dotations, subventions, participations	79 809 €
Impôts et taxes	141 667 €
Autres produits de gestion courante	16 920 €
<b>TOTAL</b>	<b>253 096 €</b>



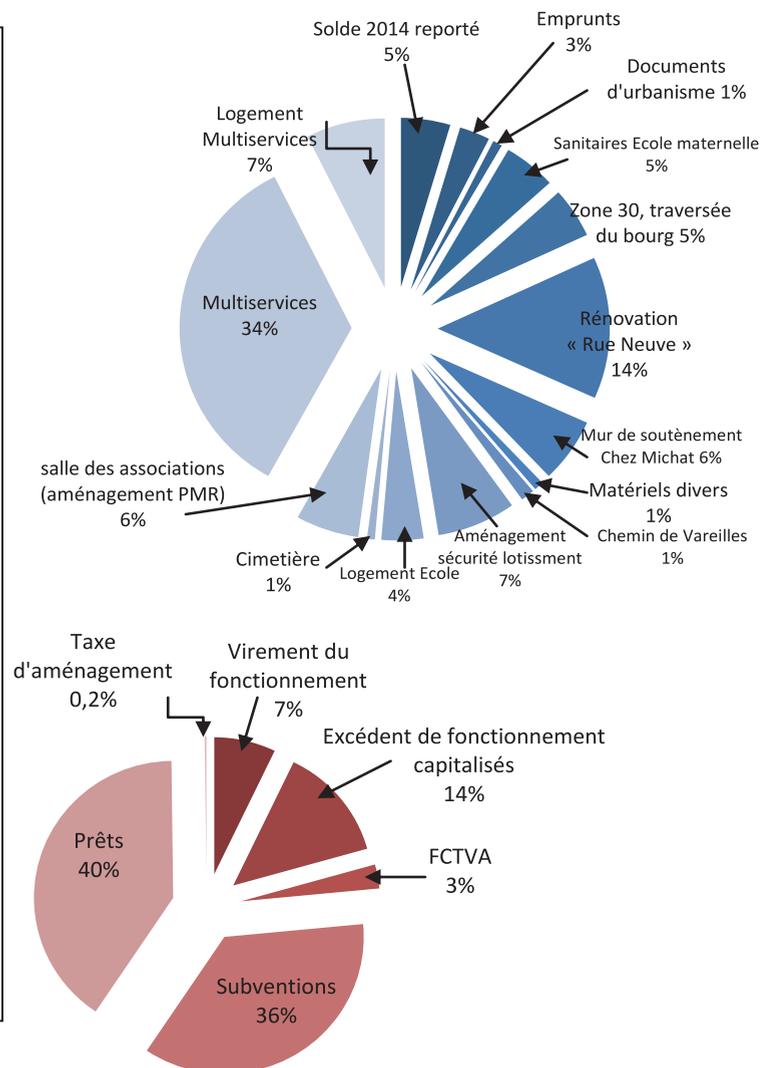
## L'INVESTISSEMENT

### DÉPENSES :

Solde 2014 reporté	18 783 €
Emprunts	11 637 €
Documents d'urbanisme	3 570 €
Sanitaires école maternelle	20 000 €
Zone 30, traversée du bourg	19 500 €
Rénovation « Rue Neuve »	55 000 €
Mur de soutènement Chez Michat	25 000 €
Matériels divers	3 600 €
Chemin de Vareilles	5 196 €
Aménagement Sécurité lotissement	30 000 €
Logement école	16 000 €
Cimetière	3 000 €
Salle des associations (aménagement PMR)	24 000 €
Multiservices	140 000 €
Logement multiservices	30 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>405 286 €</b>

### RECETTES :

Virement du fonctionnement	28 968 €
FCTVA (fonds de compensation de la TVA)	11 490 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	54 786 €
Subventions	145 501 €
Prêt	163 741 €
Taxe d'aménagement	800 €
<b>TOTAL</b>	<b>405 286 €</b>



## VERS UN PLUi

Dans l'édition 2014 de la Navette nous vous avons informé de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, sa rédaction se termine. Toutefois la deuxième partie qui concerne l'avis des organismes et personnes associés, et l'enquête d'utilité publique, demande encore au minimum cinq mois de travail.

En cours d'année 2015, suite à la loi ALUR la majorité des communes de la Cople (13 sur 16) qui doivent revoir ou établir leur document d'urbanisme ont souhaité la mise en place d'un PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un arrêté préfectoral a accepté la modification des statuts de la Cople pour permettre sa réalisation.

Par conséquent c'est maintenant dans ce cadre que sera terminé notre PLU. Sur le fonds cela ne change rien, seul le délai pour terminer ce dossier sera retardé.

Les Maires de notre communauté de communes ont défini les modalités de travail et le Conseil Communautaire a approuvé. Il convient de préciser que l'évolution constante des lois et directives diverses oblige les Communes à revoir en permanence leur PLU, ce qui nécessite la participation d'un bureau d'études spécialisé. Le PLUi permet de diminuer les coûts, d'obtenir des subventions, mais aussi de mieux coordonner l'organisation du territoire.

Conformément aux dispositions de l'article 123-9 du code de l'urbanisme, un débat sur les orientations du projet d'aménagement et du développement durable du PLUi se tiendra au sein de votre Conseil Municipal. Les règlements et orientations d'aménagement seront adaptés à chaque Commune.

Dans l'immédiat nos permis continuent d'être instruits par les services de l'Etat suivant le règlement national d'urbanisme.

Jean-Paul JUSSELME

### **DIVAGATION DES CHIENS ET SES CONSÉQUENCES**

#### **Poursuites et sanctions pénales**

Celles-ci sont prévues par l'article R622-2 du code pénal lequel dispose : « le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue par les contraventions de la 2<sup>o</sup> classe... »

La divagation sur la voie publique est déjà à elle seule susceptible de faire courir un danger aux personnes du fait du risque d'accident de la circulation !

Quand y-a-t-il divagation ? L'article L211-23 du code rural précise « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître »

Les sanctions prévues sont des peines d'amende voire de prison.

La divagation sera punie d'une contravention de 2<sup>o</sup> classe soit au plus d'une amende de 150 €.

Le propriétaire de l'animal, peut suivant le dommage causé par l'animal, être poursuivi pour coups et blessures involontaires voire homicide involontaire.

### **EXCRÉMENTS CHIENS**



**Les crottes c'est hors des  
trottoirs et des rues du village**

### **TRI DES DECHETS**

Il est rappelé que les containers installés vers le terrain de tennis doivent rester propres. Merci de respecter les conditions de tri et les abords des containers.



**AUX DEPOTS  
SAUVAGES  
aux pieds  
des containers**

# Commissions communales

<b>Bâtiments</b>	<b>Bruno MUZEL</b> – Marie-Laure BERCHOUX – Gisèle VERNE – Guy FUYATIER
<b>Affaires scolaires</b>	<b>Agnès BONNEFOY</b> – Ludovic CHETAIL – Séverine CHEVRON - Marie-Laure BERCHOUX
<b>Voirie</b>	<b>Alain ROCHARD</b> – Ludovic CHETAIL – Bruno MUZEL
<b>Finances</b>	Maire + adjoints – Pascal CRIONAY – Séverine CHEVRON
<b>Urbanisme –PLU</b>	Maire + adjoints – Ludovic CHETAIL
<b>CAO</b>	Maire + adjoints – Marie-Laure BERCHOUX – Pascal CRIONAY – Gisèle VERNE
<b>CCAS</b>	<b>Agnès BONNEFOY</b> – Gisèle VERNE – Maire Claude GUILLARD – Marie Laure BERCHOUX
<b>Assainissement : suivi du réseau</b>	<b>Bruno MUZEL</b> – Alain ROCHARD – Marie-Claude GUILLARD
<b>Communication</b>	<b>Jean-Paul JUSSSELME</b> – Gisèle VERNE – Séverine CHEVRON – Marie-Laure BERCHOUX
<b>Embellissement-Propreté-Environnement</b>	<b>Guy FUYATIER</b> – Séverine CHEVRON – Gisèle VERNE – Agnès BONNEFOY
<b>Vie associative</b>	<b>Gisèle VERNE</b> – Marie -Laure BERCHOUX
<b>Vie économique - artisanat</b>	<b>Pascal CRIONAY</b> – Bruno MUZEL
<b>Habitat</b>	<b>Ludovic CHETAIL</b> – Guy FUYATIER – Agnès BONNEFOY

*Les responsables des commissions sont identifiés en caractères gras*

## Représentants de la commune :

**SIEL** : Bruno Muzel –Ludovic Chetail (suppléant)

**RLN** : Guy Fuyatier – Pascal Crionay (suppléant)

**DÉFENSE** : Pascal Crionay

## Chargé(e) de suivre :

**Gestion de la salle d'animation** : Bruno Muzel

**Le cimetière** : Guy Fuyatier

**La bibliothèque** : Gisèle Verne

**Liste électorale** : Marie -Claude Guillard – Agnès Bonnefoy (suppléante)

## Votre Conseil Municipal

Jean-Paul JUSSSELME MAIRE  
 Bruno MUZEL 1° ADJOINT  
 Agnès BONNEFOY 2° ADJOINT  
 Alain ROCHARD 3° ADJOINT  
 Marie-Laure BERCHOUX  
 Pascal CRIONAY  
 Marie-Claude GUILLARD  
 Gisèle VERNE  
 Guy FUYATIER  
 Séverine CHEVRON  
 Ludovic CHETAIL

## EMBELLISSEMENT

Cette année aura été une année de réflexions et de discussions. Notre agent d'entretien nous a apporté des conseils précieux.

Au mois de juillet, nous avons eu la visite de 3 membres de la commission départementale du fleurissement de la Loire pour participer au concours « Fleurir la Loire 2015 ». La commune va recevoir en janvier 2016 le Prix de la 1<sup>ère</sup> participation dans la catégorie 1A. Les membres du jury nous ont également encouragés non pas à créer d'autres zones de fleurissement mais au contraire étoffer celles déjà en place.

Le gîte « Au Casa Mon Joli Toit » recevra le 7<sup>ème</sup> prix dans la catégorie 6.1.

Pour l'année 2016, chaque particulier qui désire participer pourra s'inscrire en Mairie. Les dates d'inscription circuleront en temps voulu.

Certes il y a des sites à améliorer : jardinières à remplacer vers l'arrêt de bus... mais de nouvelles créations ont été réalisées : murets en pierres avec massif au lotissement et à côté de la salle des associations ainsi que des plantations. Grâce à un arrosage soigné, nos fleurs ont bien résisté malgré les fortes chaleurs estivales.

Nous encourageons les habitants à égayer les devantures de leur maison pour rendre notre village plus attrayant.

Certaines fleurs vont être enlevées des bacs et jardinières et vont être remplacées par des pensées qui donneront un peu de couleur !

**Guy FUYATIER**



# LA VIE DE NOTRE ÉCOLE

## Pour l'année scolaire 2015-2016

Voici la répartition de nos enfants dans les différentes classes :

Classes	Enseignants	Nombre élèves
<b>Ecole de Chirassimont (04 77 62 41 42)</b>		
Maternelle (PS – MS – GS)	Amandine PERONO	28
CP - CE1	André BAISSAT	13
<b>Ecole de Machézal (04 77 62 42 47)</b>		
CE2-CM1-CM2	Caroline MONET	21
<b>soit un total de</b>		<b>62 élèves</b>

*Depuis septembre, le sourire d'une nouvelle institutrice accueille les enfants*



Nous souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation à  
**AMANDINE PERONO**

## Temps d'Activités Périscolaires pour 2015-2016

Les activités se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30

Période	1° période	2° période	3° période	4° période	5° période
Date	01 sept. au 18 oct.	02 nov. au 20 déc.	04 janv. au 14 fév.	29 fév. au 10 avril	25 avril au 05 juillet
<b>MARDI</b> de 15h15 à 16h15	Activités assurées par le personnel communal	Activités Physiques et Expression Corporelles (ASAJ)	Initiation Musique (EIMD)	Comprendre le tri et réduire ses déchets (COPLER)	Prévention routière/jeux collectifs (ASAJ)
<b>VENDREDI</b> de 15h15 à 16h15	Escalade (ASAJ)	Activités assurées par le personnel communal	Activités assurées par le personnel communal	Activités assurées par le personnel communal	Activités assurées par le personnel communal

### *Interview fait aux enfants suite à l'activité « Escalade »*

#### En quoi consiste l'escalade pour vous ?

*On grimpe, on saute d'une prise à l'autre, on s'accroche avec des cordes, on redescend en sautant*

#### Quels matériels utilise-t-on ?

*Le baudrier pour tenir « nous », les cordes, le mousqueton, les prises au mur, des chaussures « parfaites », le tapis pour protéger le sol quand on tombe.*

#### Qu'avez-vous appris en faisant de l'escalade ?

*Ne pas avoir peur du vertige, à faire le singe, à bien tenir la corde, être calme, avec de la force dans les bras, ne pas se bousculer*



#### Impressions de l'intervenant Abdellah :

*Les enfants ont appris à surmonter leur peur du vide. Ils ont aussi intégré rapidement les notions de respect des règles et de sécurité.*



Activité « Jardinage » assurée par Nathalie en juin 2015

## **APPEL AUX DONNS**



AFIN DE DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS DES TEMPS PERISCOLAIRES, NOUS RECHERCHONS DES JEUX D'ÉVEIL ET DE CONSTRUCTION. MERCI DE LES DEPOSER A L'ÉCOLE AUPRES DE NATHALIE.

Agnès BONNEFOY

## Travaux réalisés en 2015

Comme prévu au budget, plusieurs opérations importantes ont été réalisées.

### *La Rue Neuve est vraiment neuve...*

Avec un décaissement de l'ancien revêtement, la pose de 2 aqua-drains pour récupérer les eaux pluviales.

Une signalisation pour piétons contribue à la sécurité, elle est un préalable pour être subventionnée. La subvention du Conseil Départemental représente 54 % du coût de cette opération.



**Les abords du lotissement** avec la création de trottoirs à bordures basses, permettant de se garer, ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les mises en sécurité des piétons et les accès handicapés doivent être inclus dans toutes nos réalisations.

La subvention du Département représente 50 %.

Comme chaque année, divers entretiens ont été réalisés avec du goudron à froid et des matériaux issus des travaux indiqués précédemment, en particulier « Aux Champs », à « Montmiront », l'accès à l'Artisanale du Bois et vers « Les Rousselles ».

**Alain ROCHARD**

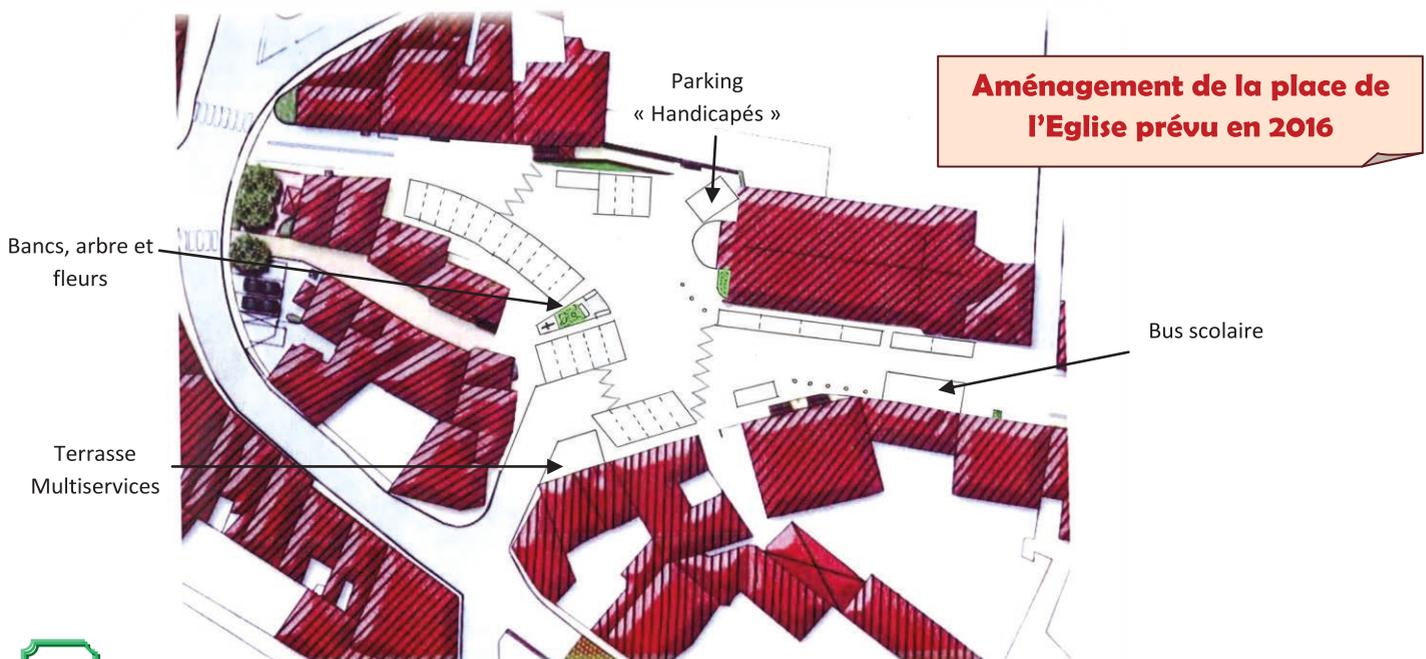


Photo non contractuelle

# Travaux réalisés en 2015 sur les bâtiments communaux

### SALLE DES ASSOCIATIONS

Pour faire suite aux changements des menuiseries extérieures en 2014 et dans un souci d'économies d'énergie, nous avons mis en place, dans les combles de ce bâtiment, une épaisse couche de laine de verre de 300 mm en plus de l'isolation existante.

Dans le hall d'entrée : il a été aménagé un coin toilettes très utile pour les utilisateurs de la salle.



Enfin dans le cadre du COCA et pour répondre aux obligations d'accessibilité des bâtiments publics, il a été construit une rampe pour PMR avec création d'une place de parking « handicapés » à proximité, goudronnage des places de parking et du cheminement piétons vers les toilettes extérieures.

### ÉCOLE

L'aménagement des sanitaires et vestiaires à l'école maternelle a été différé sur 2016 pour des raisons budgétaires. De plus, la commission doit encore travailler sur certains aspects liés à la sécurité incendie et l'accessibilité.

Ce projet devrait se réaliser pendant les vacances d'été 2016.

Il a également été posé dans les combles de la classe de M. Baissat et la salle d'évolution, une isolation soufflée de laine de verre.

Au-dessus des classes maternelles, nous avons engagé d'importants travaux de rénovation dans le logement laissé vacant par l'instituteur :

- Pose de parquet, amélioration des toilettes
- Remise à neuf de la salle de bain et de la cuisine.

Des travaux seront encore nécessaires en 2016 pour l'améliorer mais dès aujourd'hui ce logement est disponible pour être loué (se renseigner en mairie).

D'autres travaux d'entretien ont été réalisés cette année :

- Pose d'abassons neufs à la chapelle Notre Dame de Pitié
- Rénovation de la grille du cimetière (reste la peinture à faire)
- Sécurisation du local cantonnier

Je tiens à remercier Françoise Barras qui pendant plusieurs années à assuré avec sérieux l'entretien des deux salles communales.

## Calendrier des associations

### JANVIER

Samedi 23 Comité des Fêtes – **Pasta Party**

### FÉVRIER

Dimanche 7 L'Indépendante – **Concours de belote**

Dimanche 21 Sou des écoles – **Carnaval**

Dimanche 28 Chasse – **Concours de belote**

### MARS

Samedi 12 Club du 3<sup>ème</sup> Age – **Soirée Théâtrale**

Samedi 19 Chasse – **Banquet des chasseurs**

Dimanche 20 L'Indépendante – **Concert de Printemps**

### MAI

Dimanche 8 Défié et cérémonie commémorative

### JUIN

Samedi 11 Boule Joyeuse – **Chalenge Lili Valois**

Vendredi 24 L'Indépendante – **Fête de la Musique**

Dimanche 26 Sou des écoles – **Fête de fin d'année**

### JUILLET

Samedi 16 Classes en 6 – **Fête des classes**

### AOUT

Samedi 6 Chasse – **Ball Trap**

Dimanche 7

### SEPTEMBRE

Vendredi 19

Samedi 20 Comité des Fêtes – **Fête Patronale**

Dimanche 21

### NOVEMBRE

Vendredi 11 Défié et cérémonie commémorative

Samedi 19 L'Indépendante – **Ste Cécile**

### DECEMBRE

Vendredi 2 L'Indépendante – **Concert du Téléthon**

## Nos associations

Associations	Contact	Téléphone	Email
La Boule Joyeuse	M. Bernard LAFAY	04.77.65.05.04	bernard-lafay@orange.fr
Comité des Fêtes	M. André VERNE	04.77.62.41.72	andre1.verne@orange.fr
MJC	M. Sébastien VIVEL	04.77.62.28.37	sebvivel@gmail.com
La Chasse	M. Francisque CRIONAY	04.77.62.43.37	crionay.gabriel@orange.fr
L'Indépendante	Mlle Céline ANDRE	06.61.72.96.99	andre.celine81@orange.fr
Le Club du 3ème Age et de l'Amitié	M. Gérard DUBESSY	04.77.62.42.52	limouzingerard@orange.fr
Bibliothèque	Mme Gisèle VERNE	04.77.62.41.72	andre1.verne@orange.fr
Familles Rurales	Mme Monique JUSSSELME	04.77.62.41.62	mjusselme@orange.fr
Les Amis de la Chapelle	M. Jean-Paul JUSSSELME	04.77.62.41.62	

### DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

**POUR  
RAPPEL**

A L'ATTENTION DE TOUS LES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION

Selon la réglementation, nous vous rappelons que le délai de déclaration est de **15 jours minimum avant la date de l'événement.**

Cette demande est à faire auprès de la mairie.

## BOULE JOYEUSE

La Boule Joyeuse a organisé le fanion cantonal avec une bonne réussite grâce à tous les bénévoles des associations du village.

La Boule Joyeuse se compose d'un petit groupe d'une vingtaine de personnes : licence – licence loisir et cartes de membres.

Venez nous rejoindre tous les vendredis après-midi dès les beaux jours, la Boule Joyeuse sera heureuse de vous accueillir.



*Renseignements auprès d'un membre du bureau :  
Bernard Lafay – Paul Valois – Patrice Valois*

## BIBLIOTHEQUE

### **NOUVEAUTÉ A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Depuis peu, la bibliothèque vous offre un nouveau service : **l'accès aux ressources numériques.**

Le Conseil Départemental a fourni un ordinateur à la bibliothèque, les bénévoles se sont formées pour accueillir le public, tout est prêt pour l'accès aux ressources numériques proposées par la Médiathèque départementale de la Loire en un seul clic.

Vous aurez la possibilité de consulter **gratuitement** de nombreux documents : musique, vidéo, magazines, autoformation...

Pour en profiter, venez aux permanences de la bibliothèque du village située à la mairie afin d'obtenir vos identifiants. Une fois créés, ils vous permettront de vous connecter quand vous voulez, depuis n'importe quel ordinateur ou tablette reliés à Internet.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter par téléphone :  
Monique Jusselme 06 47 98 53 05 ou Agnès Bonnefoy au 06 37 99 62 65*



### **Les heures de permanences :**

**Mardi de 10h à 11h30**

**Mercredi de 15h à 16h**

**Samedi de 9h30 à 11h**

## COMITE DES FETES

### Belle participation à la fête patronale

Après un franc succès de la Pasta Party au mois de janvier, le comité des fêtes a préparé la fête patronale.

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 septembre a eu lieu la fête patronale au village. La semaine précédente, le village a été décoré de guirlandes colorées. Puis, les vendeurs de brioches ont été bien reçus par les habitants du village.

Vendredi 18 septembre, le concours de pétanque a rassemblé de nombreux joueurs sur le terrain. Samedi 20 septembre, la journée a commencé avec le vide-grenier, gâché par la pluie. De nombreuses personnes se sont tout de même déplacées pour venir déguster le saucisson – patates, sauce vigneron servi dans la matinée. La soirée a débuté par la retraite aux flambeaux. Cette année encore, de nombreux enfants ont participé accompagnés par l'Indépendante de Chirassimont. Les enfants ont ensuite pu profiter du manège et du château gonflable installés près de la salle. La soirée s'est poursuivie par un feu d'artifice apprécié des petits et des grands, puis par un bal.

Dimanche, l'apéritif concert animé par l'Indépendante a été très apprécié, notamment avec de nouveaux morceaux festifs. Le repas a réuni les convives autour d'un jambon au madère avant le spectacle des humoristes « Repris de justesse ». Puis ce fut au tour des « Années Goldman », un spectacle musical énergique et entraînant. Le groupe de musiciens, chanteurs et choristes reprend les grands tubes de l'artiste. Ils ont fait participer les spectateurs qui ont chanté et dansé avec plaisir...

Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé au succès de ce week-end, par leur présence et par leur aide et vous donne rendez-vous le samedi 23 janvier 2016 pour la Pasta Party !



A noter sur vos agendas :  
**Samedi 23 janvier**  
**Pasta Party**

## CHASSE

### Activités pour 2016

#### **Concours de Belote :**

Dimanche 28 février 2016

#### **Repas des chasseurs :**

Samedi 19 mars 2016

#### **Ball Trap :**

Samedi 6 et dimanche 7 août 2016  
au lieu-dit Landine à Fourneaux

#### Présidents

Francisque CRIONNAY  
Vincent BERCHOUX



### COURS DE TENNIS

Les mercredis de 13H30 à 14H30 (hors vacances scolaires) de 17h à 18h dispensé par l'A.S.A.J.

Location du terrain de tennis auprès de S. VIVEL et C. LATHUILIERE (voir panneau au terrain de tennis) ;

### GYM VOLONTAIRE

Pour faute de participants, la Gym Volontaire du jeudi soir a du s'arrêter.



### TAI CHI CHUAN & Qi GONG

Les mardis de 20H15 à 21H45 (hors vacances scolaires) à la salle des associations de Chirassimont ou à la salle d'animation de Machézal selon le planning

### En projet :

- Sortie de ski (date à définir)
- Remplacement de la gym volontaire par une autre activité (Zumba...)

## CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club du 3<sup>ème</sup> Age et de l'Amitié est un club d'environ 35 adhérents, qui se rencontrent tous les 15 jours, le mardi à la salle des associations.

Durant cette demi-journée, nous pratiquons la Belote, le Rummikub, le Scrabble, etc...

Cette année, nous avons fait deux sorties au restaurant (grenouilles à St Priest la Roche et la Groasse à la Rapée à Croizet sur Gand) et 1 voyage dans la Drôme.

Un petit repas est en prévision pour les fêtes de fin d'année à Pinay.

Pour 2016, trois sorties sont envisagées : 1 soirée théâtre et 2 voyages à Annecy et à Thiers.

**Appel à de nouveaux adhérents, merci de contacter Roger au 04.77.62.41.71 ou Gérard au 04.77.62.42.52**

### AGENDA 2016

19 Janvier : Assemblée Générale

Galette des rois

2 Février : Bugnes

12 Mars : Soirée Théâtre

26 Mai : Repas grenouilles

16 Juin : Voyage à Annecy

Août : Vacances du 5 au 29 août

19 Septembre : Repas de la Groasse

Octobre : Voyage à Thiers

8 Décembre : Repas de Noël



## L'INDÉPENDANTE

L'année musicale 2015 s'est terminée par un concert au profit du Téléthon, le vendredi 4 décembre. Les musiciens de l'Indépendante vous remercient sincèrement. Une salle comble et de nombreuses félicitations sont toujours flatteuses et encourageantes.

2 semaines auparavant, nous avons fêté traditionnellement notre patronne Ste Cécile. Lors de la célébration religieuse, 5 musiciens ont été récompensés pour leurs années de présence à l'Indépendante (voir photo ci-jointe), des musiciens absents (Jean François Barbier et Barthélémy Jusselme) ce jour-là recevront également la médaille de bronze pour leurs 20 ans de présence.

En février, vous avez été encore nombreux à venir taper le carton à l'occasion de notre concours de belote, merci pour votre fidélité.

En intervalle de ces manifestations, les musiciens ont eu le plaisir d'animer plusieurs défilés de fêtes des classes, et de fêtes patronales, mais aussi des cérémonies commémoratives comme celle du 11 novembre à Villerest avec la participation de la Préparation Militaire de la Marine de Roanne.

La pérennité de l'Indépendante dépend, dans une large mesure, de la rentrée de nouveaux musiciens sur les rangs. Toutes personnes (enfants et adultes) intéressées par la pratique de la musique sont les bienvenues.

*La Musique s'apprend à tout âge.*



De gauche à droite : Antoine Bruel – Florent Terrier (12 ans)  
Vincent et Solange Berchoux (30 ans) – Guy Fuyatier (40 ans)

## SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles est une association (loi de 1901). Les parents sont bénévoles.

Il participe activement à la vie de l'école et souhaite élargir les partenariats avec les autres associations présentes sur les 2 communes du RPI, pour développer des dynamiques locales.

Il organise des manifestations et des ventes...

Les bénéfices sont réinvestis en faveur de la scolarité de tous les enfants (sorties scolaires, rencontres USEP divers accessoires, cadeaux et jouets).

Une adhésion est demandée chaque début d'année aux familles mais il est possible à toute personne qui le souhaite de faire un don à l'association.

La présence à l'Assemblée générale des parents des enfants est très importante pour la vie de l'association.



### VENTE DE PIZZAS (Sur commandes)

**Le Jeudi qui précède chaque vacances scolaires**

*Distribution à la sortie des écoles à 16h30*

### VENTE DE CHOCOLATS

**Dimanche 6 et 13 décembre 2015.**

*2 stands de 9h à 12h: parking de la mairie à Machézal et place du village à Chirassimont*

### FÊTE DE FIN D'ANNÉE

**Samedi 12 décembre 2015**

*Salle des fêtes de Machézal*

*Repas sur place ou à emporter (sur réservations)*

*Saucissons/pommes de terre (les habitants des deux communes sont les bienvenus)*

### CARNAVAL

**Samedi 13 février 2016**

*Défilé et vente de bugnes*

### FÊTE D'ÉTÉ

**Dimanche 26 juin 2016**

## COMMERCES ET SERVICES

### EPICERIE

**Les Epiciers de nos campagnes**

06 76 27 75 13 ou 06 30 16 16 48

*Horaires d'ouvertures :*

**Mardi – Samedi – Dimanche : 8h à 12h**

**Mercredi : 8h à 11h**

**Jeudi : 17h à 19h**

### MARCHÉS : SAMEDI MATIN de 10h à 11h

**Domaine de Montceau – fromages fermiers**

**EARL La Plume du Truchet – Œufs et Volailles de Ferme**

### VOLAILLES FERMIERES

**EARL FERME BOLVY**

Gilles, Agnès et Laëtitia

04 77 62 45 50

### ACCUEIL EN GITE RURAL

« Montmiron »

Mme et M. TOURRET 06 89 93 86 41

« Au Casa Mon Joli Toit »

Mme et M. DANIERE 04 77 62 46 93

« Nid D'Irvana »

M. Moret 04 77 62 45 97 – 06 78 12 08 54

« La Clé des Champs »

Mme et M. PARDON 04 77 62 41 26

### ASSISTANTES MATERNELLES

Mme FONTENOY Aurélie

04.77.64.47.63

Lotissement Maisons Neuves

Mme MATHELIN Julie

06.45.28.36.13

Valfort

Mme VELIEN Christelle

04.77.64.44.43

Au bourg

### ARTISANAT – INDUSTRIE

#### **MULTI SERVICES EN ESPACES VERTS**

Patrice VALOIS

06 70 91 26 93

#### **COIFFURE A DOMICILE**

*Sur RDV du mardi au samedi*

Nadège FANNI

07 86 49 34 34

#### **DESSINATEUR INDUSTRIEL**

**Société FDI**

Laurent FLATOT

06 13 29 16 39

#### **DEPANNAGE**

#### **PETITS TRAVAUX ENTRETIEN**

Jean GERVAIS

04 77 62 43 80

#### **MENUISERIE CHARPENTE**

SARL L'ARTISANALE DU BOIS

04 77 62 42 46

#### **TRAVAUX PUBLICS**

**Démolition - Enrochement**

**Terrassement - Assainissement**

Entreprise TERRIER Julien

06 14 76 05 74

#### **TISSUS TECHNIQUES**

SA STEVTISS

04 77 62 43 13

#### **MACONNERIE COUVERTURE FACADE**

SARL FUYATIER Frères

04 77 62 44 83

#### **CONSEILLER EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES**

M. DIONIZIO Raphaël

La Grand Cour

r.dionizio@proprietes-privées.com

06 68 21 74 97

#### **MODELAGES CALIFORNIENS ET REFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

« Une parenthèse pour l'harmonie » sur



Marina CAINE

07 81 15 48 47 – 09 52 06 45 49



## CLASSES EN 5

### Fête des Classes en 5 – dimanche 24 mai 2015

Depuis quelques mois les conscrits des classes en 5 se réunissaient régulièrement pour préparer leur fête qui reste un moment fort pour notre village. Elle permet de retrouver amis, familles mais aussi de voir défiler un oncle, une nièce, une mamie, un proche, un ami.

Samedi 23 mai, de nombreux conscrits se sont retrouvés pour décorer le village, mettre en place le vin d'honneur et la salle d'animation rurale. Une ambiance joyeuse et conviviale les animait déjà.

Dimanche 24 mai dès 8h30, de 0 à 90 ans tous se sont retrouvés pour partager la brioche, le café et faire les photos sur la place du village.

Après un temps de recueillement et de prière à l'église, le défilé s'est mis en place avec dans un premier temps un rassemblement autour du monument aux morts pour honorer la mémoire des conscrits disparus.

Puis la vague colorée des conscrits a parcouru les rues du village accompagnée par l'Indépendante de Chirassimont : belles dames dans leur voiture, tyroliens, anges, créoles, pirates, 2CV, chapeaux multicolores, tous étaient là pour faire la fête, s'amuser avec confettis, rires, danses, farandoles...

Entourés par leurs invités les conscrits ont participé et animé le banquet puis la soirée dansante qui se sont déroulés dans une ambiance joyeuse et familiale.



La fête des classes c'est comme une photo qu'on change chaque année mais qui ne tient dans le temps que grâce à un cadre solide.

Tous les conscrits tiennent à remercier : M. le Maire et le conseil municipal, les musiciens de l'Indépendante, les conscrits des classes en 6.

La prochaine assemblée générale des classes en 5 aura lieu dimanche 31 janvier 2016 à 10 h 30 à la Mairie.

